**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS**

**ANNEE 2024**

COMMENT LE REMPLIR

1. **Identification**

Privilégier un mail associatif.

1. **Situation juridique**

Si vous n’avez pas de numéro SIRET, le solliciter obligatoirement auprès de la Direction régionale de l’INSEE. Cette démarche est gratuite (annuaire des directions régionales sur <http://www.insee.fr>)

1. **Activités et adhérents**

Renseigner toutes les rubriques. **Une distinction vous est demandée concernant vos adhérents chaponois ou extérieurs à la commune.**

1. **Ressources humaines**

Faire la distinction entre nombre de salariés et Equivalent temps plein. Valoriser le nombre de bénévoles intervenants dans votre association.

1. **Les partenaires de l’association**

Renseigner la rubrique le cas échéant.

1. **Les locaux ou terrain utilisés**

Pour ceux à la charge de l’association noté le coût de location par bâtiment.

1. **Evolution des effectifs**

Renseigner toutes les rubriques.

1. **Trésorerie**

Renseigner toutes les années afin de pouvoir souligner l’évolution de celle-ci.

1. **Bilans des actions de l’an passé :**

Fournir un bilan financier et un explicatif de chaque action ou projet financés par la subvention financés l’an passé.

Si une subvention a été versé pour l’achat de matériel fournir les factures.

1. **Bilan actions en faveur de l’éco responsabilité**

Rédiger un bilan des actions mises en œuvre pour tendre à une organisation écoresponsable et un plan d’action pour celles à venir.

**Pièces à joindre obligatoirement :**

* Procès-verbal de la dernière assemblée générale
* Copie des statuts et du récépissé de la Préfecture si changement depuis les derniers transmis
* La liste et les coordonnées des membres du bureau en exercice
* Un RIB **si changement de compte**
* Ensemble des documents comptables :
	+ Compte de résultat,
	+ Bilan
	+ Budget prévisionnel de l’association ainsi que pour chaque action
	+ Etat de la trésorerie au moment du dépôt du dossier